

OFFRE DE COLLABORATION

EN DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE

CONTRAT DE COLLABORATION LIBERALE A TEMPS PLEIN A RENNES,

AU CABINET AVOCATS LIBERTE

Si notre proposition vous intéresse, vous intégrerez le pôle droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine de la SCP AVOCATS LIBERTE, pour travailler aux côtés de Maître Catherine GLON, spécialiste en droit des personnes.

FORMATION REQUISE :

- Une formation en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine ou bien une expérience acquise en cabinet d'avocats dans ce domaine.

MISSIONS PRINCIPALES :

- La gestion d'un portefeuille de clients en autonomie, dans le cadre de l'équipe du pôle « droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine » avec Catherine GLON ;
- Le traitement de dossiers en matière de conseils et de contentieux ;
- L'accueil des clients, les rendez-vous, la rédaction des actes juridiques et interventions aux audiences en autonomie ;

MODALITES D'EXERCICE :

Un contrat de collaboration libéral à temps plein.

Pour un lieu d'exercice basé à RENNES, 32 rue de Redon, à toute proximité de la Cité judiciaire.

Le montant de la rétrocession à discuter en fonction de votre profil et de votre expérience, ainsi que de vos attentes.

La mise à disposition d'un bureau et de tous les moyens pour travailler et développer également votre clientèle personnelle.

Pour découvrir notre cabinet : www.avocatsliberte.fr